

LA LETTRE

*Bulletin d'informations de l'Académie Nationale des
Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) - Edition Spéciale*



JUIN 2022

SOMMAIRE

DIRECTEUR PUBLICATION :

Dr Moctar TOURE, Président

DIRECTEUR REDACTION :

**Prof Oumar SOCK, Secrétaire
Perpétuel**

REDACTEUR EN CHEF :

**Dr Taib DIOUF, Président de la
Commission, Communication,
Média et Publication**

COMITE DE REDACTION :

Dr Moctar TOURE

Dr Taib DIOUF

Prof Aloyse Raymond NDIAYE

Prof Hamidou DATT

Prof Mamadou NDOYE

CONSEILLERS :

**Mme Mam Bineta FAM GAYE,
Chargée de Programmes**

**M. Babacar THIAW, Directeur de
Cabinet**

SECRETARIAT ADMINISTRATIF :

Mme Lissa NDIAYE MBAYE

Mme Aïssatou NDOUR NDIAYE

Mme Rokhaya LO DIOP

ISSN 2517-8482

> LE MOT DU PRÉSIDENT P. 03

> SCIENCES TECHNOLOGIES ET INNOVATION AU SERVICE DES POPULATIONS P. 04-05-06-07

- Atelier régional d'information et de sensibilisation des décideurs sur les impacts des interventions non pharmaceutiques visant à endiguer le taux d'infection de la Covid-19 au Sénégal, en Gambie, au Ghana et au Nigéria
- Colloque international de promotion et de partage de bonnes pratiques en conseil scientifique aux gouvernements
- Lancement de l'Etude SEN GENOME
- Accords de Partenariat Pluri institutionnel sur l'Adaptation aux changements climatiques
- Rencontre UCAD-ANSTS
- Séance de travail ANSTS-MESRI
- Atelier sur la Laïcité
- Atelier sur l'intelligence artificielle

> ENTRETIEN P. 08-09

- Dr Alioune NDIAYE, Président SA-ANSTS

> PROCHAINES SÉANCES SCIENTIFIQUES P. 10

- Célébration de la Journée de la Renaissance de l'Afrique, (JRSA) édition 2022, 30 juin 2022
- Prix aux meilleures Thèses des Ecoles Doctorales du Système universitaire national (Prix TED)
- Forum sur les STEM et le développement industriel du Sénégal :
- Atelier sur l'Intelligence artificielle
- Atelier sur la Laïcité

> NOUVELLES PUBLICATIONS P. 10

- Publications par l'ANSTS

> PROMOTION-DISTINCTION P. 10

- Distinction du Prof Aminata SALL DIALLO

> VIE INSTITUTIONNELLE P. 11-12-13-14

- Assemblée Général Extraordinaire
- Activités du Bureau de l'ANSTS
- Activités du Président de l'ANSTS
- Activités dans les Sections
- Activités dans les Commissions

> HOMMAGE P. 15

LE MOT DU PRÉSIDENT



L'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS) 20 ans après sa création, est arrivée à un haut degré d'évolution vers la pleine réalisation de sa Vision qui est celle : « *d'être un instrument efficace d'impulsion, d'accompagnement et de veille de la politique nationale et sous-régionale en matière de Science, Technologie et d'Innovation* ». Elle est devenue un conseiller écouté et apprécié de l'Etat et de nombre de ses démembrements, un membre actif de la communauté scientifique internationale et un leader dans le monde académique naissant de la sous-région ouest-africaine.

L'évaluation périodique de la mise en œuvre de ses Plans Stratégiques a permis de mesurer le chemin parcouru mettant en relief les succès, les insuffisances, les problèmes structurels ainsi que les opportunités de progression et d'épanouissement.

C'est à partir du résultat de l'analyse de la mise en œuvre de ses différents Plans Stratégiques, enrichie par une lecture opérationnelle des enjeux scientifiques du Plan Sénégal Emergent (PES) 2035 et de celle des Objectifs de Développement Durable (ODD) du système des Nations Unies auquel le Sénégal est partie prenante, que le nouveau Bureau de l'académie adosse sa nouvelle vision prospective et son projet de programme pour les trois prochaines années.

Son ambition, dans ce pas de temps, est d'aider l'ANSTS à franchir la nouvelle étape de son évolution vers plus de maturité, de visibilité et de reconnaissance sur l'échiquier national, régional et international.

La nouvelle équipe dirigeante veut qu'au plan national, l'ANSTS marque plus fermement de son empreinte dans la communauté scientifique nationale et que son rôle d'institution d'utilité publique soit plus reconnu et mieux apprécié. Elle veut également que l'ANSTS soit pleinement intégrée dans le circuit des institutions du « SUD » reconnues pour leur rôle de « leader » dans la production scientifique ; dans la promotion de l'éducation, et de la culture scientifique, de la technologie ; dans le soutien à l'émergence d'une nouvelle génération de scientifiques, et à la promotion de la diversité et du genre.

Le Président de l'ANSTS

Docteur Moctar TOURE



L'ANSTS a, à son actif d'importantes réalisations dans le domaine de la science, de la technique et de l'innovation, comme en atteste le document de capitalisation de ses vingt ans d'existence. Mais elle a besoin de s'affirmer davantage et d'accroître son efficacité et sa visibilité aux différentes échelles nationale, régionale et internationale. Elle doit dès lors mobiliser pour diversifier ses domaines de compétence.

Ainsi, elle s'investit davantage dans le soutien à l'émergence d'une nouvelle génération de scientifiques et dans la promotion d'un mouvement de réflexion et d'action pour l'élaboration de nouveaux paradigmes de développement propres à l'Afrique. Pour ce faire, elle développe une stratégie de partenariat à travers la mobilisation de la diaspora et de la communauté scientifique nationale.

Plusieurs chantiers sont ouverts à cet effet comme l'atelier sur la laïcité, le génome et l'adaptation aux changements climatiques, entre autres. Ces chantiers devraient aider vers

plus de visibilité et de reconnaissance sur l'échiquier régional et international.

Atelier régional d'information et de sensibilisation des décideurs sur les impacts des interventions non pharmaceutiques visant à endiguer le taux d'infection de la Covid-19 au Sénégal, en Gambie, au Ghana et au Nigéria

En vue d'une meilleure compréhension du contexte ouest-africain face à la COVID-19, l'ANSTS, a organisé le 27 mai 2021 un atelier qui fut un espace de dialogue, de partage des connaissances et des bonnes pratiques sur la COVID-19 dans la sous-région. Les chercheurs de quatre pays de l'Afrique de l'Ouest (Sénégal-Gambie, Nigéria, Ghana) furent ainsi invités à partager leurs connaissances sur les aspects sociaux, la communication et l'engagement des communautés face au respect des mesures barrières.

Cet atelier fait suite à celui organisé au niveau national entre le Sénégal et la Gambie et s'inscrit dans le cadre de la contribution de l'ANSTS dans la lutte contre la Pandémie de

COVID-19 pour d'une part mobiliser le milieu de la recherche scientifique et d'autre part impulser des décisions basées sur l'évidence scientifique en matière de lutte pour l'éradication de cette pandémie.

L'objectif général de l'atelier était de partager les connaissances et les pratiques suivies de recommandations sur les aspects sociaux, politiques et culturels ainsi que le respect et l'appropriation des mesures barrières face à la pandémie de la Covid-19 entre les quatre pays Sénégal-Gambie, Ghana, Nigéria

Colloque international de promotion et de partage de bonnes pratiques en conseil scientifique aux gouvernements



Au-delà de l'actuelle pandémie de la COVID-19, de multiples défis collectifs émergent : numérisation rapide, bouleversement du climat ou perte de biodiversité. Leurs causes sont multiples et leurs impacts s'entrecroisent, encore plus aujourd'hui qu'hier. Comment le recours aux données probantes ou aux connaissances technoscientifiques, par les personnes en position de pouvoir, pourrait-il soutenir la préparation aux crises, ainsi qu'aux diverses transitions sociétales qu'exige le développement durable? De nouvelles manières de penser sont-elles nécessaires? Quelles devraient-être les nouvelles modalités de collaboration entre décideurs et scientifiques? Quelles sont les pratiques en conseil scientifique en Afrique et leur utilité pour son développement? Voici, entre autres, des préoccupations qu'aborde le Colloque, en illustrant une application réelle du conseil scientifique sur les politiques d'employabilité des jeunes et d'entrepreneuriat féminin, dans 6 pays, le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, le Sénégal et le Togo. Le Colloque est

financé par le CRDI, le Scientifique en Chef du Québec à travers les Fonds de Recherche du Québec et l'Académie Nationale des Sciences et Technique du Sénégal.

Lancement de l'Etude SEN- GENOME

Un partenariat entre l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal, le Service de Génétique Humaine de la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie de l'université Cheikh Anta DIOP de Dakar et leur partenaire 54gene Inc., une société spécialisée dans le domaine de la Médecine Génomique, débutera par l'étude SEN-GENOME. Il a pour objectif de caractériser la diversité génétique des populations sénégalaises. Cette étude innovante recrutera des participants appartenant aux principaux groupes ethnolinguistiques du Sénégal. SEN-GENOME permettra de retracer l'histoire des populations sénégalaises et d'identifier des facteurs génétiques de risques aux maladies telles que les cancers, les maladies cardiovasculaires, certaines maladies infectieuses et les maladies génétiques rares sources de tabous chez nos populations. Ainsi, il sera possible aux chercheurs et aux médecins de mieux comprendre les causes héréditaires de ces maladies afin d'en améliorer la prise en charge. Alors que seulement 3% des données génomiques proviennent actuellement de



populations africaines, SEN-GENOME aura également le potentiel de contribuer à l'identification de populations cibles pour le développement de nouveaux médicaments au bénéfice des populations sénégalaises, panafricaines et mondiales.

Grâce à l'étude SEN-GENOME, le Sénégal deviendra ainsi l'un des premiers pays africains à établir un « génome de référence » et une base de données génétiques spécifiques de sa population.

Accords de Partenariat Pluri institutionnel sur l'Adaptation aux changements climatiques

Un accord de partenariat pluri institutionnel sur l'adaptation aux changements climatiques



portant sur les opportunités offertes pour soutenir l'adaptation et la résilience aux effets des changements climatiques en Afrique est conclu. Cette collaboration offre aux différentes institutions partenaires, la possibilité de développer leurs compétences dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques pour anticiper les impacts et limiter leurs dégâts éventuels dans plusieurs domaines agricoles, climatiques et anthropiques entre autres.

Rencontre UCAD-ANSTS

Les parties se sont accordées à formaliser leurs relations à travers l'élaboration d'un protocole d'accord qui permettra de codifier les mécanismes relationnels conformément à leurs missions et mandats (conseil, éveil, formation et vulgarisation de la Science, Technique et Innovation). Une mention particulière est faite avec le Collège des Ecoles Doctorales.

Séance de travail ANSTS-MESRI

A l'initiative de l'ANSTS, une rencontre a eu lieu entre l'ANSTS et le MESRI. Elle a permis de constater des points de convergences entre les missions de l'ANSTS et du MESRI et la nécessité de développer des collaborations mutuellement bénéfiques par la mobilisation

judicieuse des diverses compétences présentes.

Atelier sur la Laïcité

Il est constaté partout dans le monde, « le retour du religieux », phénomène, qui s'explique, pour une grande part, par la poussée internationale des mouvements religieux radicaux, qui contribuent au renouveau de la pensée de la laïcité. Au Sénégal, ce constat donne lieu, à des débats très vifs.

Le concept de laïcité n'est pas simple. Il est difficile à définir. Les philosophes le revendiquent et lui reconnaissent une histoire que l'on rencontre déjà chez Socrate, dans la République, où il est clairement affirmé que les dieux et les hommes sont liés par une « communauté » faite d'amitié et de justice (dikè). Ce lien affectif et familial, explique l'attitude de Socrate, serein et joyeux, condamné à une mort certaine, devant ses disciples déconcertés, persuadé que son « âme parente des dieux est pressée de les rejoindre au plus vite ». Les philosophes chrétiens des premiers siècles du christianisme, ont pris exemple sur Socrate, pour résister, au risque de leur vie, aux Empereurs romains, même devenus chrétiens, au nom de la liberté religieuse, la liberté de conscience, la liberté de croire ou de ne pas croire. Ils sont ainsi à l'origine des premières véritables réflexions philosophiques sur ce processus de séparation du spirituel et du temporel. Ce combat pour la « séparation » a traversé le Moyen-Âge et s'est poursuivi jusqu'au XIXème siècle, opposant l'Eglise et la plupart des monarques européens enclins à vouloir exercer la totalité du pouvoir y compris religieux.

Mais la laïcité n'est pas qu'un concept philosophique. C'est aussi et surtout un concept politique et juridique. C'est le principe fondateur de la séparation du pouvoir politique et du pouvoir religieux, dans le fonctionnement des institutions publiques. Ainsi distingue-t-on différentes formes de laïcité : laïcité républicaine, laïcité libérale pluraliste. On note cependant d'un pays à l'autre, selon les contextes, les rapports de force, des variations

dans la conception et l'application de ce principe.

Le Sénégal a fait l'option d'une République démocratique, laïque et sociale. Dans ce pays où la majorité de la population est de confession musulmane, la laïcité y est respectée et assure une cohabitation harmonieuse entre les communautés religieuses, et entre celles-ci et l'Etat. Dans la plupart des autres pays, le Mali, le Niger, le Burkina Faso, la Guinée, la Côte d'Ivoire entre autres, elle est mise à rude épreuve par les velléités extrémistes de certains groupes qui ont fini de faire de l'espace ouest-africain le nouveau sanctuaire du djihadisme mondialisé.

C'est à partir de ce constat, à la fois théorique et historique, complexe et multiforme, qu'il devient utile de mener une large réflexion sur la laïcité. En effet, au-delà, des interrogations philosophiques, socio-anthropologiques, ou juridiques, la laïcité pose aujourd'hui la problématique du savoir-vivre ensemble et avec les autres dans les sociétés humaines dans le respect des droits et libertés de tous.

Cet atelier sur la laïcité prévu en novembre 2022 à Dakar, réunira des experts sénégalais, africains et étrangers comme conférenciers ou discutant, autour de trois axes :

- 1) Comprendre le concept de laïcité et ses enjeux ;
- 2) Encadrer la laïcité : regards croisés ;
- 3) Focus sur la laïcité au Sénégal.



Atelier sur l'intelligence artificielle

L'intelligence artificielle (IA) et les systèmes intelligents (SI) sont extrêmement prometteurs et bénéfiques pour tous les aspects de la société, dont essentiellement l'économie, les transports, les soins de santé, la sécurité, l'agriculture, la surveillance de l'environnement, entre autres.

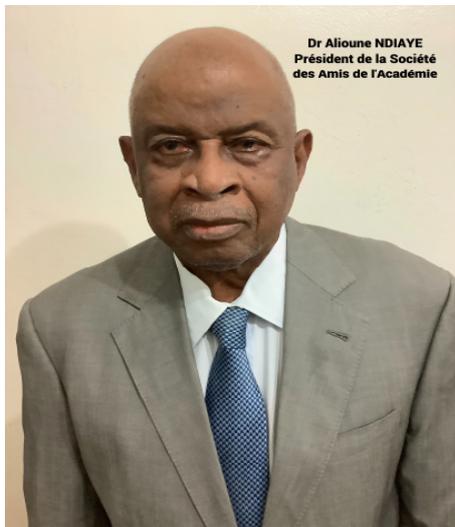
Ainsi, l'Afrique avec 1,5 milliards d'habitants avec des ressources naturelles et intellectuelles abondantes, se doit, à l'instar des autres continents, de développer des stratégies afin de donner la priorité à la recherche, à l'innovation et à l'éducation pour se concentrer sur ces technologies naissantes.

Malheureusement son isolement dans ce domaine et son absence dans des fora internationaux organisés en dehors du continent est un problème majeur. C'est dans ce contexte qu'un groupe de professionnels africains de l'informatique, des universitaires du continent et de la diaspora (PA-AI&SI) a été mis en place pour développer des conférences annuelles panafricaines et d'autres activités académiques sur divers sujets en informatique et en ingénierie tenues dans différentes régions d'Afrique.

La première édition de la conférence (PA-AI&SI 2021) s'est tenue à Windhoek, en Namibie, du 6 au 8 septembre 2021. Le thème de PA-AI&SI 2021 était « Faire progresser la recherche en IA en Afrique ».

La deuxième, réalisée en collaboration avec l'Académie Nationale des Sciences et techniques du Sénégal (ANSTS) aura lieu du 02 au 04 novembre à Dakar, l'objectif étant d'offrir un forum ouvert pour discuter des avancées de pointe dans les domaines de l'intelligence artificielle (IA) et des systèmes intelligents en mettant l'accent sur leurs applications sur le continent africain.

Entretien avec Docteur Alioune NDIAYE, Président de la Société des Amis de l'ANSTS (SA-ANSTS)



Pouvez-vous rappeler le processus de la création de votre institution, dénommée la « Société des Amis de l'Académie : SA-ANSTS, en rappelant les objectifs et les conditions d'éligibilité de la fonction de membre ?

La Société des Amis de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (SA-ANSTS), créée le 03 septembre 2010, est un creuset de réflexion, une plateforme d'échanges entre des individus d'origine diverse engagés dans le soutien participatif et la promotion des activités de l'ANSTS sur les plans national et international.

Un des principaux objectifs de la SA-ANSTS est d'amener la recherche à embrayer avec le réel vécu. La tâche n'est pas aisée mais cela rend notre entreprise d'autant plus valorisante. La SA-ANSTS a reçu son récépissé numéro 14716 en 2010.

Sa vision, c'est de réussir à faire de notre pays « un Sénégal développé où les décisions majeures sont guidées et soutenues par des connaissances scientifiques et techniques éprouvées ». On peut aussi citer outre la vision, la mission qui consiste à « œuvrer au rayonnement de l'ANSTS afin de contribuer à mesurer les enjeux et à relever les défis du développement durable au Sénégal et sur le continent africain. »

Un des principes fondamentaux de la SA-ANSTS est qu'elle est un regroupement apolitique et laïc. Ainsi toute discussion et toute prise de position politique individuelle ou collective sont formellement interdites en son sein.

Peut être membre toute personne qui aspire aux mêmes buts que la SA-ANSTS s'est assignée et qui accepte de se conformer à ses statuts.

Comment votre Institution œuvre-t-elle à côté de l'ANSTS, pour lui apporter le soutien et l'appui dont elle a besoin pour réaliser sa mission, pouvez-vous nous faire le bilan de cette collaboration ?

Les différentes actions de la SA-ANSTS ont consisté à partager des informations avec les membres, les activités et les réalisations de l'ANSTS et à disséminer les résultats des travaux de recherche de l'Académie auprès du grand public au niveau national comme au niveau international. Nous avons tenté également de susciter une plus grande participation des membres et du public averti aux conférences, lectures et autres activités de l'Académie.

Pour favoriser des échanges féconds avec nos membres, nous avons mis en place une plateforme de réflexion caractérisée par une approche multi sectorielle des problématiques d'un développement économique et social durable. Cette plateforme a comme finalité l'exploitation des acquis de la science et de la technologie dans le sens d'une meilleure adaptation au continent africain.

Nous mobilisons nos énergies pour attirer l'attention de la population sur l'impact de la science et de la technologie sur le développement durable. Et dans ce travail de sensibilisation, nous ciblons plus particulièrement les jeunes, en espérant susciter des vocations tournées vers la recherche scientifique.

Vous venez d'être reconduit au poste de Président de votre société, quel nouveau dynamisme entendez-vous insuffler à votre institution afin qu'elle continue de jouer le rôle attendu ?

Nous comptons rattraper tous les retards accumulés suite à la pandémie de la COVID-19. Par ailleurs nous envisageons d'organiser des symposiums régionaux, des tables rondes et des diners débats.

Votre institution vient de mettre en place avec l'ANSTS, la Fondation dénommée « Fondation ANSTS » reconnue d'utilité publique par DECRET no. 2022-394 du 04 mars 2022, voulez-vous en rappeler l'objet et le processus de sa création ?

Cette fondation a pour but de promouvoir la recherche sur les sciences et les technologies ainsi que l'innovation. En effet, Il s'agira à travers cette fondation de :

- Vulgariser au Sénégal et partout ailleurs sur le plan international des activités, réalisations et objectifs de l'ANSTS ;

- Sensibiliser les jeunes sur l'impact de la science et de la technologie sur le développement durable ;

- Encourager l'élaboration de projets multidisciplinaires de recherche sur des thématiques prioritaires

- participer au développement de l'enseignement des sciences

- contribuer à l'élaboration de la politique nationale d'innovation.

Conformément à la loi n°95-11 du 07 avril 1995 instituant la fondation au Sénégal à son décret d'application n°95-415 du 15 mai 1995 il est prévu les dispositions portant sur :

- la reconnaissance d'utilité publique de la fondation dénommée « Fondation Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal » en abrégé « Fondation ANSTS » et approbation des statuts de la fondation ;

- la durée pour laquelle la fondation est constituée ;

- l'indication du siège de la fondation

- la désignation de l'autorité chargée de la tutelle technique ;

- la détermination de la représentation de l'état au sein du conseil de fondation.

Monsieur le Président, au-delà de vos préoccupations communes avec l'ANSTS, quelles sont les activités spécifiques de votre institution avec un cachet national voire régional pour la promotion de votre organisation ? Quels sont les domaines d'activités qui vont retenir davantage votre institution ?

Nous comptons attirer le maximum de cadres à la retraite car « la vie c'est comme une bicyclette, il faut avancer pour ne pas perdre l'équilibre » comme disait Einstein. Des milliers de sénégalais, dans un grand élan patriotique, pourraient partager leurs expériences et leur vécu. Nous tendons la main à tous les amis qui veulent se lancer dans cette œuvre de bénévolat. Nous les convions à un compagnonnage de l'esprit et du cœur. Conscients de la diversité de nos provenances, et de nos itinéraires nous leur promettons que nous sommes une multiplicité unique qui, à l'épreuve, se transformera en une identité multiple.

Nous nous voulons être le miroir de l'Académie, car quand vous demandez à un homme de la rue ce que c'est l'Académie, il vous répondra que c'est juste un regroupement de chercheurs ou pire il vous lancera un « je ne sais pas ». Le rôle de la SA-ANSTS est aussi bien d'amplifier les travaux de l'Académie et toutes les structures de recherche au Sénégal. Nous devons abolir le mythe du chercheur dans sa tour d'ivoire.

Notre fondation va aider dans le financement des activités scolaires et universitaires, par la création des instituts d'excellences. Cette impulsion devra démarrer depuis l'école primaire et se poursuivra dans le secondaire et même dans le supérieur

PROCHAINES SÉANCES SCIENTIFIQUES

Célébration de la Journée de la Renaissance de l'Afrique, (JRSA) édition 2022, 30 juin 2022 :

L'objectif général du thème de la JRSA, « **LES OCCUPATIONS DOMANIALES AU SENEGAL : PROBLEMES ET SOLUTIONS** » est de permettre à l'ANSTS de réfléchir à une meilleure connaissance des nombreux problèmes soulevés par les occupations domaniales au Sénégal (aussi bien en zones urbaines qu'en zones rurales) en vue de proposer aux pouvoirs publics des solutions pérennes et adaptées permettant notamment de résoudre les nombreux conflits identifiés dans un objectif de paix et de développement durable.

Prix aux meilleures Thèses des Ecoles Doctorales du Système universitaire national (Prix TED) :

L'ANSTS en collaboration avec les universités nationales organise sous l'égide du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), une compétition nationale dans le but de récompenser les trois meilleures thèses sélectionnées au niveau des différentes Ecoles Doctorales du système universitaire national. La récompense est constituée d'un diplôme et d'une subvention d'un montant d'un Million Cinq Cent Mille (1.500.000) francs CFA. Cette récompense sera remise à l'occasion de la Célébration de la Journée de la Renaissance Scientifique de l'Afrique (JRSA), le 30 juin 2022.

Forum sur les Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (STEM) et le développement industriel du Sénégal :

L'ANSTS en relation avec la Société des Amis de l'ANSTS (SA-ANSTS), organise le Forum sur les STEM, dont le thème qui a été retenu est « **Processus d'industrialisation du Sénégal, apport du capital humain à travers les STEM** »

Atelier sur la Laïcité:

L'atelier se tiendra en **novembre 2022** ; il aura pour objet de mener une large réflexion sur ce concept.

Atelier sur l'Intelligence artificielle :

Il aura lieu du 02 au 04 novembre à Dakar. L'objectif étant d'offrir un forum ouvert pour discuter des avancées de pointe dans les domaines de l'intelligence artificielle (IA) et des systèmes intelligents en mettant l'accent sur leurs applications sur le continent africain.

Journée Africaine de la Technologie et de la Propriété Intellectuelle (JATPI) :

Elle est prévue le 13 Septembre 2022 et est inscrite à l'Agenda de l'ANSTS.

NOUVELLES PUBLICATIONS

Publications par l'ANSTS

- Rapport de synthèse sur les 20 ans de l'ANSTS « L'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal : 20 ans au service de la science et du développement socio-économique du Sénégal »

- Version française de « L'Atlas de la Science et de l'Innovation dans le monde islamique : ETUDE DE CAS DU SENEGAL »

PROMOTION-DISTINCTION

Distinction du Prof Aminata SALL DIALLO, membre de la Section Sciences de la Santé, par les Nations Unies



Les Nations Unies à travers la Commission économique pour l'Afrique ont honoré 23 femmes scientifiques exceptionnelles par leur contribution au développement de la science au niveau mondial. Parmi elles notre compatriote, le Professeur Aminata SALL DIALLO. A travers l'ouvrage intitulé « Earth, Skies, Oceans and Insights from selected outstanding African Woman Scientists », les Nations Unies retracent les parcours impressionnants de ces scientifiques de renom et de classe mondiale.

VIE INSTITUTIONNELLE

➤ Assemblée Générale Extraordinaire de l'ANSTS (AGE), 12 février 2022

L'AGE a porté essentiellement sur le renouvellement du Bureau de l'ANSTS. L'AGE a connu une éclatante réussite due à la diligence du président sortant ainsi qu'à la mobilisation remarquable et efficace du Secrétariat et de l'ensemble des Académiciens. L'innovation du **vote en ligne**, a enregistré un franc succès et a été saluée et magnifiée.

| Nouveau Bureau de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal 2022-2025 | |
|---|--|
|  <p>Président : Dr Moctar TOURE, membre Section Sciences Agricoles (SSA/ANSTS)</p> |  <p>Président Honoraire : Prof Doudou BA, membre Section Sciences de la Santé (SSS/ANSTS)</p> |
|  <p>Vice-président : Prof Mamadou NDOYE, Président Section Sciences de la Santé (SSS/ANSTS)</p> |  <p>Vice-président : Dr Rokhaya SENE, Président Section Sciences Sociales et Humaines (SSSH/ANSTS)</p> |
|  <p>Vice-président : Dr Ousmane KANE, Président Section Sciences Agricoles (SSA/ANSTS)</p> |  <p>Vice-président : Prof Cheikh Bécaye GAYE, Président Section Sciences Fondamentales, Appliquées et Innovation (SSFAI/ANSTS)</p> |
|  <p>Secrétaire Perpétuel : Prof Oumar SOCK, Section Sciences Fondamentales, Appliquées et Innovation (SSFAI/ANSTS)</p> |  <p>Secrétaire Adjoint : Prof BHEN S. TOGUEBAYE, Section Sciences Fondamentales, Appliquées et Innovation (SSFAI/ANSTS)</p> |
|  <p>Trésorier Général : Dr Dogo SECK, membre Section Sciences Agricoles (SSA/ANSTS)</p> |  <p>Trésorier Adjoint : Prof Papa Ibra SAMB, membre Section Sciences Fondamentales, Appliquées et Innovation (SSFAI/ANSTS)</p> |



Président Commission Scientifique, Stratégies et Prospective :
 Prof Papa Salif SOW,
 membre Section Sciences de la Santé (SSS/ANSTS)



(SSS/ANSTS)

Président de la Commission chargée des relations avec les partenaires :
 Prof Mohamadou Guélaye SALL, membre Section Sciences de la Santé



Agricoles (SSA/ANSTS)

Président Commission Communication Média et Publication :
 Dr Taib DIOUF, Directeur de Recherche, membre Section Sciences



SANGHARE, membre Section Sciences Fondamentales, Appliquées et Innovation (SSFAI/ANSTS)

Président Commission Enseignement des Sciences et Relations avec les Jeunes scientifiques :
 Prof Mamadou



Président Commission des Finances :
 Dr Ababacar NDOYE,
 membre Section Sciences Agricoles (SSA/ANSTS)



Représentant Section Sociales et Humaines :
 Prof Aloyse R. NDIAYE



Représentant Section Sciences de la Santé :
 Prof Aynina CISSE



Représentant Section Sciences Agricoles :
 Prof Cheikh LY



Représentant Section Sciences Fondamentales, Appliquées et Innovation :
 Prof Ahmadou WAGUE

➤ **Activités du Bureau de l'ANSTS**

Le Bureau de l'ANSTS se réunit le premier mercredi ouvrable de chaque mois. Le président de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal, nouvellement élu, le Docteur Moctar TOURE a présidé la première réunion statutaire mensuelle du nouveau Bureau de l'ANSTS, mercredi 02 mars 2022 à 15h au Siège de l'ANSTS. Toutes les réunions mensuelles programmées ont été tenues à date et font l'objet de rapports disponibles en ligne sur le Site web de l'ANSTS. Plusieurs initiatives à l'actif du Bureau dont la Fondation ont été concrétisées.

Fondation de l'Académie Nationale des sciences et Techniques du Sénégal reconnue d'autorité publique par Décret n° 2022-394 du 04 mars 2022

L'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal [ANSTS] et la Société » des Amis de l'ANSTS [SA- ANSTS], poursuivant les actions initiées par d'éminents membres aujourd'hui disparus [Pr. Souleymane NIANG, Pr. Iba Mar DIOP, Dr. Louis Alexandrenne, Mr. Ousmane SECK] ont créé la Fondation dénommée « Fondation ANSTS » en vue de participer à côté des pouvoirs publics à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Cette Fondation, qui vient d'être **reconnue d'utilité publique par DECRET no. 2022-394 du 04 mars 2022**, a pour objet principal de promouvoir la recherche et les techniques ainsi que l'innovation.

Activités du Président de l'ANSTS

Le Président, en plus de présider les réunions statutaires mensuelles, a tenu des séances de travail spécifiques avec les différentes sections et commissions de l'ANSTS. Il et a eu également à accorder des audiences à divers partenaires. Ces audiences auxquelles ont participé le Secrétaire Perpétuel et, selon leur disponibilité, des Présidents de Sections et de Commissions ont permis de s'accorder sur les missions et réalisations mais également d'évoquer les difficultés, les défis et enjeux des différentes structures visitées.

Parmi les principales conclusions issues de ces réunions, on peut citer, entre autres :

- l'élaboration du prochain Plan Stratégique de l'ANSTS (2023-2026);

- l'élaboration des Plans d'Actions Triennales (PAT) en vue d'une meilleure planification de l'organisation des séances académiques ;

- l'amélioration de l'attractivité de l'Académie par des actions plus visibles à travers une communication améliorée.

➤ **Activités dans les Sections**

Conformément aux dispositions statutaires, les autres organes de l'ANSTS tiennent leurs réunions périodiques. Les conclusions et réalisations par organe sont rappelées ci-dessous.

Section Sciences Fondamentales Appliquées et Innovation (SSFAI)

La section dispose d'un certain nombre d'acquis durant la période. Dans l'animation et l'organisation des activités scientifiques de l'ANSTS, la section a retenu d'impliquer plus activement les Ecoles Doctorales de l'UCAD ; Ainsi, cinq sujets ont été retenus pour le prochain semestre. Il est prévu que les lauréats des prix de thèse soient invités à présenter des lectures.

Par ailleurs la section a participé activement au Forum Mondial de l'Eau et a annoncé de livrer une séance de lecture sur les conclusions et résultats de ce forum organisé à Dakar du 21 au 26 mars 2022.

Par ailleurs la SSFAI a participé activement à l'élaboration et la signature du protocole de partenariat portant sur les opportunités offertes pour soutenir l'adaptation et la résilience aux effets des changements climatiques en Afrique : partenariat pluri institutionnel entre l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD), l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal ANSTS, le Centre de Suivi Ecologique (CSE) et le Global Center on Climate Adaptation (GCA).

Section Sciences Sociales et Humaines (SSSH)

La section a organisé une retraite au cours de laquelle elle a élaboré un programme de travail pour la présente année et des perspectives d'animations scientifiques impliquant d'importantes personnalités scientifiques.

Le premier débat scientifique, avec le Professeur Abdoulaye Elimane Kane sur son ouvrage « *Les éloges des identités. De l'Universel et du Particulier* » a eu lieu à l'hôtel AXIL sis à l'Avenue Faidherbe, Dakar le 31 mai 2022. Les débats interactifs qui ont suivi la présentation du Professeur Elimane KANE ont été marqués par de riches échanges.



Section Sciences de la Santé (SSS) :

L'ANSTS à travers la SSS a initié le projet SEN/GENOM Sous le patronage du Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) de la République du Sénégal, un protocole d'accord a été signé à Dakar le mardi 24 mai entre l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS), le Service de Génétique Humaine de la Faculté de Médecine de Pharmacie et d'Odon-Stomatologie de l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD) et leur partenaire 54gène Inc., une société spécialisée dans le domaine de la Médecine Génomique.

Section Sciences Agricoles (SSA) :

La SSA a tenu régulièrement les réunions mensuelles au cours desquelles, elle a à travers le mandat de ses membres aux différentes instances de l'ANSTS, enrichi les débats.

Elle a organisé une retraite résidentielle pour élaborer son programme technique et budgétaire 2023 et discuter des questions de fond qui concernent la vie de la Section et de l'Académie. Ces différentes contributions participent à l'amélioration de la performance institutionnelle.

➤ Activités dans les Commissions de l'ANSTS

Commission Communication Médias et Publication (CCMP) :

La CCMP a mené plusieurs actions dont les principales sont : l'élaboration des Termes de référence de la Commission, la validation à l'interne sur les TdRs sur la refonte du Site web de l'ANSTS, l'élaboration d'un programme d'appui à la préparation, la tenue et l'exploitation des principaux acquis de la prochaine JRSA. Un Plan d'Action Triennal de la CCMP à l'issue duquel une stratégie de communication a été élaborée.

Commission Scientifique Stratégies et Prospectives (CSSP) :

Une note d'orientation pour l'élaboration d'un plan stratégique a été partagée et un calendrier d'élaboration de ce document de planification a été adopté pour la période 2023-2026.

Commission Chargée des Relations avec les Partenaires (CRP) :

La définition d'un PTA et l'élargissement du réseau de partenariat, de l'Académie visant la conclusion de conventions éventuelles ou de protocoles d'accords est en cours.

Commission des Finances (CF) :

Un audit interne a été réalisé et a permis de formuler des recommandations pour améliorer la gouvernance institutionnelle et financière de l'Académie.

Hommage au Professeur El Hadji Salif DIOP

Membre ANSTS 2007-2021



Il existe des jours dans la vie dont on ne voudrait pas se rappeler... Mais, seule notre FOI nous permet d'accepter le verdict divin. Heureusement que nous restons des humains, et Dieu nous a donné cette faculté de tout accepter, car nous venons de Lui et nous retournerons à Lui... *Dieu a donné, Dieu a repris ; que son Nom soit glorifié, partout et toujours. Amen*

Ce matin, je voulais rendre hommage à un homme... Il s'agit de mon Professeur El Hadji Salif DIOP, rappelé à Dieu le 27 décembre 2021. Il y a certes des bouches plus habilitées que la mienne pour:

- parler de l'Enseignant-chercheur
- parler du Professeur
- parler de l'Académicien, trois (03) fois immortel car i) membre de l'Académie Nationale des Sciences et Techniques du Sénégal (ANSTS), ii) membre de l'Académie Africaine des Sciences (AAS), et de iii) de la TWAS (*The World Academy of Sciences for developing countries*) ... Mais, moi qui fût son étudiant en DEA et plus tard devint son compagnon à l'ANSTS ? car nous siégeons ensemble dans la même section (SSAg, Section des Sciences Agricoles), je ne saurais me taire et souffrir en silence... Salif DIOP fait partie de ces cinq (05) scientifiques sénégalais à avoir reçu le Certificat du Prix Nobel de la Paix quand le 4^{ème} Rapport du GIEC, publié en 2007 a été primé du Prix Nobel de la Paix.

Nous avons perdu un Scientifique accompli qui va continuer de faire notre FIERTÉ. Il nous a marqué par ses enseignements, par sa générosité scientifique, sa capacité d'écoute, ses analyses critiques, ses encouragements face aux défis de la vie... En somme, il nous a marqué par sa vie ! Je suis très peiné certes mais je reste un croyant. Ma prière pour toi Salif est de rendre grâce à Dieu : i) de nous avoir donné Prof. Salif DIOP, ii) de nous avoir permis de vivre avec toi, iii) de t'avoir permis de contribuer à notre carrière scientifique, iv) de servir ensemble la Science et le Développement du Sénégal d'abord, v) de rayonner et de servir l'Afrique et le Monde... Pour tout cela, nous disons MERCI à Allah ! Mon autre prière est qu'un jour quand Dieu le décidera, nous soyons tous réunis au paradis, et nous là nous t'écouterons avec un immense plaisir encore car un Professeur enseigne toujours. Ta mémoire restera vivace en nous et ce monde ; sois-en certain.

Jacques André NDIONE Membre Section Sciences Agricoles



61, Boulevard Djily MBAYE, Boite Postale 4344 Dakar RP
Tel : (221) 33 849 10 99- Fax : (221) 33 849 10 96 -
Email : academ.sc@ansts.sn ; academie.st@ansts.sn
Site web : www.ansts.sn N.I.N.E.A. : 0 4 0 5 1 1 9 0 S 0
Dakar SENEGAL